



**FéWaSSM** A.S.B.L.

Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL

Siège social : rue des fusillés, 20 – 1340 Ottignies

N° d'entreprise : 0680.919.907

Courriel : [fewassm@gmail.com](mailto:fewassm@gmail.com) Site internet : [www.fewassm.be](http://www.fewassm.be)

## *PV de la Commission Stratégique et Politique du 25 mai 2021*

**Présents** : Catherine Dungalhoff, Michaël Demelenne, Chantal Dambly, Cécile Bauvois, Tiziana Lozzi, Catherine Casseau et Emel Bergsoj.

**Excusés** : Brigitte Herent, Delphine Deneufbourg, Christine Dethy, Anne Semaille, Maryse Bosmans, Francesco Laporta

---

**ODJ** :

1. Approbation des PV du 03/03/2020 et du 10/09/2020
2. Présentation de la coordinatrice et tour de table
3. Questions/thèmes à travailler
4. Bref récapitulatif des actions développées par la FéWaSSM depuis la dernière rencontre
5. Crésam : initiative d'un SSM à mettre en lumière dans chacune de leur newsletter
6. De quelle manière la crise sanitaire a bousculé les modes de représentations sociétales de la santé mentale
7. Divers

---

### **1. Approbation des PV du 03/03/2020 et du 10/09/2020**

Approuvés

Les PV et les ODJ se trouveront dorénavant sur le site internet.

Ne pas hésiter à rappeler aux équipes qu'ils peuvent s'inscrire sur le site internet : différents documents et informations s'y retrouvent et il en sera d'autant plus vivant.

### **2. Présentation de la coordinatrice et tour de table**

Présentation Emel: ok

Tour de table et actualité de chacun :

- Un membre explique qu'il y a un inconfort dans l'équipe car seulement 4 membres du personnel peuvent travailler en présentiel. Les autres sont en télétravail. La liste d'attente augmente. Et il devient difficile de tenir. C'est la hiérarchie qui demande une présence de 4 personnes. Il y a une grande disparité entre les directives d'une province à une autre : double contrainte entre les recommandations de l'Aviq et les restrictions de la province. Il est souligné le manque de cohérence entre le Fédéral et la Région Wallonne. Cette réflexion a été également mise en avant dans les autres commissions par les autres membres.

- L'inspection à l'Aviq télétravaille également jusque fin juin et en même temps ils disent qu'il faut travailler en présentiel.
- Certains SSM ont dû lister les métiers non-télétravaillable
- Certains SSM n'ont toujours pas la possibilité de se réunir en présentiel (locaux trop exigus) pour leurs réunions d'équipes, d'autres ont tout repris et d'autres c'est seulement sous certaines conditions.
- Ce qui ne facilite pas le travail de psychothérapie. C'est difficile également pour les démarches sociales
- Constat d'une explosion de demande et surtout pour les jeunes (13-15 ans et 16-19 ans). La liste d'attente ne cesse d'augmenter
- Incertitude et attente du prolongement/renouvellement des emplois G UW. Il est rappelé que tout se trouve à la DTF et que tous attendent les arrêtés. Ce qui est dit de l'Aviq et du Cabinet : les emplois seront reconduits jusque fin de l'année 2021. François Leclercq travaille sur la prolongation de ces emplois en 2022. Une somme a été prévue pour prolonger les G UW. L'attente est difficile pour les SSM : la réalité du terrain ne semble pas comprise mais ils ont la volonté de prolonger les G UW. Il y a une prise en considération positive des listes d'attente : dans un argument pour soutenir.

Lors de la réunion « Comité de Pilotage Transversal », il y a eu une prise de contact avec les SSM-G UW au sujet de la question de l'analyse qualitative. La question a été posée pour extraire les G UW des PSSM pour leur montrer le travail accompli par rapport à l'analyse qualitative. Sujet qui reste à débattre en CA.

- Certaines provinces privilégient la présence des thérapeutes qui doivent également prévoir un temps d'accueil en plus de leur travail. Les membres se demandent comment interpellier l'Aviq par rapport à ces disparités ? Les SSM sont un service d'accueil : la présence du secrétariat est très importante. Il n'y a pas de distinction entre le travail administratif et le métier de terrain, de contact.
- Les G UW TP Psy ont permis à certains SSM de combler les listes d'attentes. Quid de l'après G UW et des suivis ?
- Constat que dans les circulaires il y a une méconnaissance du travail de terrain du secteur
- La vaccination quant à elle se passe bien
- La crise sanitaire a renforcé la complexité des situations rencontrées et en même temps nous vivons un changement de paradigme, une autre manière de voir, de vivre et de travailler la santé mentale.
- C'est un travail de première ligne : où se trouve notre place dans le travail sur les assises ? Comment vont se travailler les répartitions budgétaires ? Dans un SSM, la pluridisciplinarité n'a pas seulement un versant médical. C'est l'accessibilité de différents services dans un seul lieu.
- Quels services/centres proposent un suivi à long terme (mis à part les SSM et les planning familiaux) Il va falloir défendre cet aspect du travail !
- Comment faire réseau quand tout le monde est saturé ? Il y a une pression pour sortir d'une institution (hospitalière) mais pour aller vers où ? Exemple : L'AS d'un

hôpital organisait un départ en collaboration avec un SSM. Aujourd'hui ce sont les équipes mobiles qui font ce relai. Ce qui reste difficile, car cela décentre le travail. C'est impossible de travailler de cette manière s'il n'y a pas de renfort d'équipe et de frais de fonctionnement. L'articulation avec les équipes mobiles n'est pas encore au point.

- Réflexions sur qui porte la demande : l'institution ou la personne ? Basculement dans la société entre « *c'est gênant d'aller voir un psychologue* » et « *il faut tout le temps aller voir un psychologue* ». N'y a-t-il pas une « *Professionnalisation des relations humaines et citoyennes* » ? On n'invite plus à la confrontation : chercher les solutions autour de la personne (famille, amis, voisins).

### 3. Questions/thèmes à travailler

- Quels relais entre la CSP/les autres commissions/CA ? Que cela ne reste pas en interne
- Journées portes ouvertes : concentration sur la Journée d'étude pour cette année et les Portes ouvertes seront réfléchies l'année prochaine

### 4. Bref récapitulatif des actions développées par la FéWaSSM depuis la dernière rencontre

- Actions reprises dans le Rapport d'activité qui sera reprise à l'AG

Rappel de l'AG : 15 juin que nous espérons faire en présentiel. C'est une AG Elective pour les administrateurs étant donné que tous sont arrivés à la fin de leur mandat. Ne pas hésiter à poser sa candidature !

- Introduction des Subventions facultatives dans l'agrément : en cours. Cette question est travaillée, entre autres, par la FASS et le Cabinet y réfléchit. Comment les pérenniser ? Rentrer dans l'agrément n'est pas forcément un avantage. Il y a un risque de perdre les frais de fonctionnement qui sont indispensables pour le bon fonctionnement des SSM. Il faut trouver un cadre particulier.
- Assises de la première ligne : Comment prendre les devants ? Il est souligné une logique d'économie aux dépens d'une logique de soin/humaine.
- Maîtres de stage : c'est très difficile de s'y retrouver ! Un courrier a été envoyé par la FéWaSSM (qui a été envoyé à l'ensemble des membres) ainsi que par d'autres fédérations afin de faire comprendre au Conseil Fédéral que beaucoup de questions restent sans réponse. Il est demandé de signer un arrêté et seulement ensuite de signer les modalités.

Les universités se sont emparées de la question car la formation pour l'agrément vient après les 5 années de formation psycho.

La mauvaise communication est soulignée : certaines fédérations ou secteurs n'ont pas reçu l'information.

Il y a beaucoup de regroupement NL et depuis quelques semaines FR.

A suivre...

## 5. Crésam : initiative d'un SSM à mettre en lumière dans chacune de leur newsletter

Les membres de la commission adhèrent à cette demande. Il y a des initiatives originales, d'un SSM à l'autre, qui se ressemblent, ou pas. Il serait intéressant de regrouper celles qui se ressemblent et en faire un texte commun. Exemple : les balades thérapeutiques, les groupes ados, ...On peut aussi mettre en lumière une initiative unique.

La commission pourrait récolter les initiatives, ensuite en commission en donner une explication. Cela permettrait également de mettre en avant la créativité des équipes. Cela rejoint les G UW : mettre en lumière ce qui a été entrepris grâce au G UW (aide Covid) et qu'il est primordial de maintenir pour la continuité du travail avec les usagers.

Parler également des initiatives entre les professionnels : les visioconférences restent intéressantes pour les personnes qui viennent de loin (plus de participation ; gain de temps)

D'un point de vue clinique : pour certains usagers, il a été très intéressant de maintenir le lien 10 min 2/3 fois semaine.

Pour le Crésam : leur amener un thème et 2-3 lignes d'explication.

### A faire :

- Informer le CA
- Préparer un texte au nom de la Commission et l'envoyer aux membres (Emel)
  - ➔ Récolter les informations (cet été)
  - ➔ En septembre, en parler en Commission + explication par thème
  - ➔ Envoyer au Crésam : le Crésam envoie la newsletter le 3<sup>ème</sup> mardi du mois. L'idéal est de leur envoyer notre texte fin de la deuxième semaine du mois.

## 6. De quelle manière la crise sanitaire a bousculé les modes de représentations sociétales de la santé mentale : Voir point 2.

### **Prochaines réunions :**

Une alternance entre le mardi et le jeudi sera maintenue afin de permettre au plus grand nombre de participer à CSP. Elle se déroule toujours de 13h à 15h via Teams/Présentiel dès que possible

- Le jeudi 24 juin (Teams). La dernière avant l'été
- Le mardi 28 septembre
- Le jeudi 28 octobre
- Le mardi 23 novembre

Il n'y a pas de réunion en décembre étant donné que nous essayons d'organiser une Journée d'Etude (pour les SSM : pratiques évaluatives) le 14 décembre 2021.

Merci à vous.